

Veiller à ce que les retraités n'épuisent pas leur revenu de retraite de leur vivant

Voici comment un couple retraité a combiné la Série Idéal 75/100 et la Série Revenu Idéal pour garantir un revenu viager d'au moins 18 000 \$ par année et garder la possibilité de retirer des capitaux sans réduire leur revenu viager.



Situation financière de Sylvia et Paul

Sylvia, 65 ans, et Paul, 69 ans, sont des retraités jeunes de cœur et en santé. Ils veulent voyager et profiter de cette étape de leur vie sans avoir à craindre d'épuiser leurs économies de leur vivant. Comme leurs familles présentent une longévité très grande, il s'agit d'une inquiétude légitime. Bien que leurs sources de revenu couvrent leurs dépenses de base, ils doivent trouver une façon de s'assurer que leur épargne de 600 000 \$ leur permettra de vivre le genre de retraite dont ils rêvent.

Sylvia et Paul possèdent aujourd'hui :

- Un revenu couvrant leurs dépenses de base
- De l'épargne de 600 000 \$
- La crainte d'épuiser leur capital de leur vivant

Sylvia et Paul souhaitent :

- Voyager
- Savoir qu'ils n'épuiseront pas leurs économies de leur vivant
- Avoir la capacité de retirer une plus grande part de revenu au début de leur retraite pour répondre aux besoins plus importants au cours de cette période
- Potentiel de croissance
- Léguer de l'argent à leurs enfants

Comment les Fonds distincts Idéal – Série Signature de la Standard Life peuvent aider Sylvia et Paul à profiter au maximum de leur retraite?

Revenu garanti à vie. Potentiel de croissance. Souplesse. La solution de retraite idéale de la Standard Life pour Sylvia et Paul.

¹ Le montant du revenu est fondé sur un pourcentage du montant de retrait garanti à vie (MRGV) de 4,5 %, et ne tient pas compte des bonis, des revalorisations, des primes additionnelles ou des retraits.

² Certaines conditions s'appliquent. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Notice explicative.

Un contrat avec l'option de corentier composé de la Série Revenu Idéal et de la Série Idéal 75/100 constitue une excellente solution pour Sylvia et Paul. S'ils investissent 400 000 \$ de leurs économies dans la Série Revenu Idéal, ils recevront un revenu viager annuel d'au moins 18 000 \$ par année¹. Comme Sylvia est la plus jeune rentière (65 ans), leur pourcentage du montant de retrait garanti à vie (MRGV) correspondrait à 4,5 % de leur prime initiale. Ce revenu est garanti aussi longtemps que l'un des deux est toujours vivant, et ce, même en cas de baisse des marchés ou en cas d'épuisement de leurs fonds².

En outre, en plaçant leur épargne restante de 200 000 \$ dans la Série Idéal 75/100, ils bénéficieront d'une plus grande souplesse. S'ils ont besoin de retirer un revenu plus important au début de leur retraite, ils peuvent retirer de l'argent de cette série sans que cela n'affecte leurs versements garantis.

Étant donné qu'ils sont admissibles à l'Option Platine, les deux séries comportent des frais de gestion très compétitifs.

La Série Revenu Idéal offre :

- Un **revenu garanti à vie** pour Sylvia et Paul
- Une **revalorisation** automatique, à tous les 3 ans, du **Solde de retrait garanti**. Si les marchés sont en hausse, le niveau de revenu garanti du couple peut augmenter également.

La Série Idéal 75/100 offre :

- **Accès facile au capital** et **souplesse** permettant de retirer des capitaux sans incidences sur leur revenu garanti à vie. Sylvia et Paul peuvent aussi retirer plus d'argent de leur Série Revenu Idéal, mais cela pourrait réduire leur revenu garanti.
- **À la demande du client, deux revalorisations** de la Base de calcul de la garantie à l'échéance par année de série permettent au couple de décider du moment propice pour immobiliser les gains du marché

Les deux séries offrent :

- **Frais de gestion concurrentiels**, grâce à l'Option Platine
- **Vaste gamme de placements et potentiel de croissance**
- **Garantie au décès de 100 %** afin de protéger le capital du couple en cas de baisse des marchés,
- et pour éventuellement accroître la valeur de leur héritage
- **Avantages en matière de planification successorale** offerts par les fonds distincts
- **Service téléphonique de Sigma Assistel** donnant accès à des ressources non financières

Renseignez-vous sur la façon dont les Fonds distincts Idéal – Série Signature de la Standard Life peuvent vous aider

La Série Idéal 75/100, la Série Idéal 100/100 et la Série Revenu Idéal sont offertes en vertu de notre contrat Fonds distincts Idéal – Série Signature, qui est un produit d'assurance.

Vous trouverez une description des principales caractéristiques des Fonds distincts Idéal – Série Signature de la Standard Life dans la Notice explicative et dans le Contrat. Veuillez vous reporter à la section sur les Revalorisations pour de plus amples renseignements sur les règles régissant cette caractéristique. Les renseignements ont été simplifiés pour ce document et, en cas de divergence entre les renseignements indiqués dans la présente et dans la Notice explicative et votre Contrat, la Notice explicative et le Contrat auront préséance.

Sous réserve des garanties prévues, toute partie de la prime ou toute autre somme affectée à un Fonds distinct Idéal est investie aux risques du titulaire de contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer selon les fluctuations de la valeur à la cote de l'actif dudit Fonds distinct Idéal.

www.standardlife.ca

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada
Septembre 2011

F6781A-09-2011